

30 avr 2009 -12:30

Appartient à [Conseil des ministres du 30 avril 2009](#)

Office des Etrangers

Désignation d'experts médicaux pour l'Office des Etrangers

Désignation d'experts médicaux pour l'Office des Etrangers

Sur proposition de Mme Annemie Turtelboom, ministre de la Politique de migration et d'asile, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui désigne des experts médicaux dont l'avis complémentaire peut être demandé par le médecin attaché à l'Office des Etrangers, lors de l'examen d'une demande d'autorisation de séjour pour des raisons médicales (*).

Il s'agit des experts médicaux suivants :

- Edith Collard, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Jacques Rahier, Clin. Univ. Saint-Luc
- Laurence Galanti, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Robert Verhelst, Clin. Univ. Saint-Luc
- Luc Michel, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Kenneth Coenye, Kliniek St. Jan Brussel
- Martin Buysschaert, Clin. Univ. Saint-Luc
- Michel Melange, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Benoît Boland, Clin. Univ. Saint-Luc
- André Bosly, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Philippe Leonard, Centre Hospitalier Universitaire Liège
- Frédéric Fripiat, Centre Hospitalier Universitaire Liège
- Michel Moutschen, Centre Hospitalier Universitaire Liège
- Christelle Meuris, Centre Hospitalier Universitaire Liège
- Hendrica Carolina Janssen van Doorn, St. Vincentiusziekenhuis Antwerpen
- François Jamar, Clin. Univ. Saint-Luc
- Dominique Vanpee, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Michel Jadoul, Clin. Univ. Saint-Luc
- Jean Marie Krzesinski, Centre Hospitalier Universitaire Liège

- Liesbet Vanderwegen, H. Hartziekenhuis Lier
- Yves Humblet, Clin. Univ. Saint-Luc
- Michel Hoebeke, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Jan Roodhooft, AZ Jan Portaels Vilvoorde
- Michel Gersdorff, Clin. Univ. Saint-Luc
- Eddy Bodart, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Luc Delaunois, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Jean-Paul Trigaux, Clin. Univ. Mont-Godinne
- Pierre Scalliet, Clin. Univ. Saint-Luc
- Hervé Reyckler, Clin. Univ. Saint-Luc
- Francis De Ketelare, AZ Sint-Lucas Brugge
- Bertrand Tombal, Clin. Univ. Saint-Luc

(*) conformément à la loi du 15 septembre 2006 qui modifie la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers en y insérant un nouvel article 9ter.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Annemie Turtelboom, ministre de
la Justice
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11
<http://www.justice.belgium.be>